



GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

HORAIRE : mercredi 10/11 de 8h30 à 10h.

LIEU : visioconférence (voir « Modalités techniques » ci-dessous).

ORDRE DU JOUR :

- Audition de **Joëlle Bordet** sur la jeunesse des quartiers prioritaires
Joëlle Bordet, chercheuse émérite et psychosociologue, est également militante de l'éducation populaire. Elle travaille sur la jeunesse des quartiers populaires et est régulièrement consultée dans le cadre de la politique de la ville. A ce titre, elle a récemment étudié les effets de la crise sanitaire sur les jeunes des quartiers. Elle publie prochainement une étude sur les jeunes des quartiers populaires pour l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).
- Présentation des **propositions** issues du groupe de travail Politique de la ville. Celles-ci feront l'objet d'une présentation au Conseil d'administration de l'AMIF et seront ensuite portées dans le cadre de la campagne présidentielle.

PROPOSITION DE DEROULE :

- 8h30 – 8h35 : Introduction de la séance par **Patrice Leclerc**, maire de Gennevilliers et Vice-président de l'AMIF en charge de la politique de la ville
- 8h35 – 8h55 : Intervention de **Joëlle Bordet, psychosociologue**
- 8h55 – 9h30 : **Discussion avec les élus**
- 9h30 – 9h55 : Présentation aux élus des **propositions** issues du groupe de travail Politique de la ville.
- 9h55 – 10h : Conclusion de la séance par **Patrice Leclerc**.

ELEMENTS DE CONTEXTE

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, la crise sanitaire a été un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques :

- La **configuration des logements** (exigus, suroccupés) a rendu le confinement particulièrement difficile à vivre.
- Une **surmortalité** a été constatée dans les quartiers, du fait de la surexposition des populations (métiers dits de « première ligne ») et de problématiques de santé (comorbidités).
- La **précarité économique des jeunes** a été particulièrement mise en évidence lors de la crise :
 - o Beaucoup de jeunes ont travaillé **en première ligne**, du fait de la nature de leurs postes (main d'œuvre flexible soumises à l'intérim, aux contrats courts et à l'ubérisation), leur âge ne les plaçant a priori pas parmi les populations dites à risques. Ces moments ont pu être vécu difficilement par une partie des jeunes, du fait de conditions de travail difficiles (activité plus intense pour les livreurs, stress important pour les caissiers et caissières...). D'autres ont vu ce moment comme une opportunité pour gagner plus d'argent.
 - o D'autres jeunes, en contrat précaire, ont **perdu leur emploi** pendant la crise et donc leur source de revenus.
- Une enquête de la revue métropolitiques¹ démontre que des jeunes ont dû assumer une part plus importante **de soins et d'accompagnement** à leur famille pendant le confinement : aide aux plus jeunes (suivi scolaire des petits frères et sœurs), soins aux plus âgés considérés comme étant « à risque » pendant la pandémie, courses...
- La **dématérialisation des services publics** a entraîné des inégalités plus importantes en matière d'accès à l'éducation et aux droits, et amplifié la fracture numérique.
 - o Les équipements qui étaient des soutiens quotidiens des familles des quartiers (l'école, la cantine, les équipements sportifs...) ont tous fermé pendant plusieurs mois.
 - o Le confinement a parfois provoqué l'arrêt temporaire des études, remplacées par un emploi. Leur reprise a été aléatoire. Certains jeunes les ont arrêtées complètement, invoquant des difficultés de concentration, des difficultés accrues du fait d'une absence de lien avec les enseignants...
- La fermeture des marchés et de certains commerces de proximité, combinés à des problèmes de moyens financiers, ont engendré des **problèmes d'approvisionnement** des familles précaires.

QUESTIONNEMENTS :

- **Quelles sont les répercussions de cette crise sans précédent sur la jeunesse des quartiers prioritaires, plus d'un an et demi après le premier confinement ?**
- **Comment aider les jeunes en rupture sociale, scolaire, professionnelle ?** (Phénomènes de rupture parfois accentués/accélérés par la crise)

¹ <https://metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-demoulin.pdf>

MODALITES TECHNIQUES DE LA VISIOCONFERENCE :

Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=m819de458fef5a0a6cd644f3dcb9d3787>

Si besoin, indiquez le :

Numéro de la réunion : 2741 034 7203

Mot de passe : polville10nov

<p><u>En cas de problème de connexion</u>, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 support@frv-sense.com</p>
--

Veuillez télécharger et « autoriser » Cisco Webex à s'exécuter. **Vous pourrez rentrer dans la visioconférence au plus tôt 15 minutes avant son début.**

Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail.

Cliquer sur « rejoindre la réunion ».

Lorsque vous entrez dans la conférence, **veuillez** :

- **annoncer votre NOM-PRENOM-FONCTION-COMMUNE afin que les services de l'AMIF puissent établir le listing des participants**
- puis **couper votre micro et votre caméra** afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

Quelques conseils de bonne utilisation :

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.

Rejoindre par téléphone :

01 85 14 88 35 / Code d'accès : 2741 034 7203